

MOSELLE FIBRE

Objet: Approbation de contrats de long terme sur le RHD 57

COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2023 DELIBERATION N° CSD 2023-297

Le 18 décembre 2023, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG.

Etaient présents (titulaires et suppléants avec droit de vote) : M. Jean-Bernard BARTHEL, M. Franck KLEIN, M. Pierre KOWALCZYK, M. Etienne LAURENT, M. Frédéric LEVEE, M. Jean MARINI, M. Patrick PIERRE, M. Jean-Marc REMY, M. Patrick RISSER, M. Pierre TACCONI, M. Bernard TREUVELOT, M. Thierry UJMA, M. Serge WOLLJUNG, M. Bernard ZENNER, M. Pierre ZENNER.

Etaient présents (suppléants) : M. Roland CHLOUP, M. Guy GUILLOUET, M. Michel ROUCHON, M. Olivier SEGURA.

M. Denis BAUR donne pourvoir à M. Bernard ZENNER

Etaient Absents/Excusés: Mme Claire ANCEL, M. Denis BAUR, M. Francis BECK, Mme Christelle BOFFIN, Mme Estelle BOHR, Mme Sylvie BOUSCHBACHER, M. Pascal BUCHHEIT, Mme Danielle CALCARI-JEAN, M. Armel CHABANE, M. Jérôme END, Mme Viviane FATTORELLI, M. Alex GUTSCHMIDT, M. Philippe HARDY, Mme Christine HERZOG, M. Jean-Luc HUBER, M. Roland KLEIN, M. Grégoire LEININGER, M. Dominique LEROND, M. Yves LUDWIG, Mme Ginette MAGRAS, M. Norbert MARCK, M. Alphonse MASSON, M. Thierry MICHEL, M. Zénon MIZIULA, M. Michel PAQUET, Mme Sophie PASTOR, M. Alain PIERROT, M. Frédéric POKRANDT, Mme Eléonore PRZYBYLA, Mme Véronique SCHMIT, Mme Isabelle SCHMITT-KNAFF, M. Michel RAMBOUR, Mme Alexandra REBSTOCK, Mme Myriam RESLINGER, M. Jean-Luc SACCANI, M. Rémy SADOCCO, M. Marc SCHNEIDER, M. Philippe SCHOTT, M. Bernard SIMON, Mme Marielle SPENLE, M. Pierrick SPIZACK, M. David SUCK, Mme Magaly TONIN, Mme Brigitte TORLOTING, M. Patrick WEITEN, M. Romuald YAHAOUI.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical. Monsieur M. Serge WOLLJUNG, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 5721-1 et suivants ;

VU la convention de délégation de service public notifiée le 22 décembre 2005, et notamment son article 2177-3, pour la gestion d'un réseau départemental de communication électroniques ainsi que ses 7 avenants ;

VU le rapport n° CSR 2023-297 présenté au Comité Syndical de MOSELLE FIBRE du 18 décembre 2023 ;

CONSIDERANT ce qui suit :

En application des dispositions de l'article 2177-3 de la convention susvisée, en vigueur depuis le 22 décembre 2005, Moselle Télécom en sa qualité de Délégataire s'engage à recueillir l'avis expresse de MOSELLE FIBRE, Déléguant, pour toute conclusion de contrats de long terme dont la durée dépasse celle de la convention.

En l'espèce, les clients SFR, FREE, ORANGE et LUXNETWORK souhaitent conclure un contrat de long terme dont le détail se trouve ci-dessous :

Contrat FREE	Année d'engagement	Longueur en mi	Montant	Année de fin de l'IRU	Durée IRU
POP SANEF METZ – NRA AY SUR MOSELLE	2023	26 635	112 500 €	2038	15 ans
NRA COURCELLES CHAUSSY - NRA BOULAY	2023	15 590	108 000 €	2038	15 ans
NRA BOULAY – NRA CREUTZWALD	2023	26 050	135 000 €	2038	15 ans
NRA SARRALBE – NRA SARREBOURG	2023	50 037	135 000 €	2038	15 ans
NRA SARREBOURG – NRA PHALSBOURG	2023	21 229	99 000 €	2038	15 ans
NRA SARREGUEMINES – NRA ROHRBACH LES BITCHE	2023	26 197	70 500 €	2038	15 ans
NRA ROHRBACH LES BITCHE - NRA BITCHE	2023	105 324	79 500 €	2038	15 ans
TOTAL			739 500 €		

Contrat ORANGE	Année d'engagement	Longueur en ml	Montant	Année de fin de l'IRU	Durée IRU
NRO HESSE – NRO VASPERVILLER	2023	8 944	53 086 €	2033	10 ans
TOTAL			53 086 €		

Contrat LUXNETWORK	Année d'engagement	Longueur en ml	Montant	Année de fin de l'IRU	Durée IRU
MEDIOMATRIX – POP SANEF METMANN	2023	7 181	43 086 €	2033	10 ans
TOTAL			43 086 €		

Contrat SFR	Année d'engagement	Longueur en ml	Montant	Année de fin de l'IRU	Durée IRU
CLAUDE CHAPPE METZ – URA COURCELLES SUR NIED	2023	10 527	78 750 €	2038	15 ans
TOTAL			78 750 €		

Contrat SFR	Année d'engagement	Longueur en ml	Montant	Année de fin de l'IRU	Durée IRU
NRA SAINT QUIRIN – BPE HESSE	2023	13 781	67 500 €	2038	15 ans
TOTAL			67 500 €		

Contrat LUXNETWORK	Année d'engagement	Longueur en ml	Montant	Année de fin de l'IRU	Durée IRU
BPE VOLMERANGE – BPE HETTANGE GRANDE	2023	9 991	62 946 €	2033	10 ans
TOTAL			62 946 €		

Contrat SFR	Année d'engagement	Longueur en ml	Montant	Année de fin de l'IRU	Durée IRU
BPE VOLMERANGE – BPE HETTANGE GRANDE	2023	10 527	86 250 €	2033	10 ans
TOTAL			86 250 €		

LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- ARTICLE 1 : **AUTORISE** le Président à signer ces contrats d'IRU allant au-delà de la durée de la convention de délégation de service public actuel ;
- ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Nombre d'élus participant au vote : 17

Adopté par : 17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Copie de cette délibération sera transmise au préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Saint-Julien-les-Metz

Pour extrait conforme,

23

Le Président

Jean-Paul DASTILLUNG

Serge WOLLJUNG